

## **ENGAGEMENT ACA DE LA DIRECTION**



L'urgence climatique prenant de plus en plus d'importance, l'aéroport de Bergerac Dordogne Périgord à décidé d'inscrire la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre parmi ses objectifs majeurs à long terme.

L'inscription dans le programme Airport Carbon Accreditation (ACA) mis en place par l'ACI montre l'engagement dans le long terme de l'aéroport de Bergerac pour réduire ses émissions.

Cette démarche commence par la réalisation d'un bilan carbone pour mesurer les émissions des activités de l'aéroport liées aux scope 1,2 & 3 du GHG Protocol. Ce travail permet d'identifier les sources les plus émettrices et ainsi construire un plan d'action adapté aux réels enjeux de l'aéroport pour maitriser ces émissions. Elle permet aussi de sensibiliser les différents acteurs de l'aéroport aux enjeux climatique liée à leur activité.

Une fois ce travail fait, un objectif est adopté et est associé à un plan de gestion des émissions de GES en ligne avec l'objectif fixé.

Ce programme vise les aéroports qui cherchent à maitriser leurs émissions de gaz à effet de serre et à augmenter leur efficacité énergétique. Ces objectifs étant aussi ceux de l'aéroport de Bergerac, il a été décidé de soumettre la candidature pour la certification ACA niveau 3 et vers des niveaux supérieurs dans les prochaines années.

Des démarches ont déjà été entreprises par l'aéroport pour réduire ces émissions parmi lesquels on compte l'utilisation de GPU, le recours à des sources d'énergies alternatives par la mise en place de panneau solaire sous la forme d'ombrière sur les parkings, le remplacement des éclairages par des éclairages à LED, remplacement des systèmes de chauffage...

L'aéroport s'engage donc à mesurer de manière précise et robuste les émissions de GES liées à son activité sur les scopes 1,2&3 au sens du GHG Protocol, et ce de manière annuelle. Ce calcul s'inscrit dans une démarche de développement durable de long terme qui inclura aussi la mise en place d'un plan d'action pour une amélioration continue de la performance environnementale de l'aéroport.

Dans le cadre de la certification ACA3, l'exploitant s'engage à réaliser les actions de diagnostic et d'amélioration continue en ligne avec ses objectifs et son plan de réduction des émissions. Tous les acteurs de l'aéroport seront embarqués dans cette initiative et un support leur sera apporté.

Fait le 23/01/2024 à Bergerac

Gauthier DE MALET, Directeur Général